



## Jacques Deschamps nouveau président du Syndicat Energies Vienne

lundi 5 octobre 2020, par [lpe](#)

Le jeudi 1er octobre 2020 se sont tenues les élections des 19 membres du bureau du Syndicat ÉNERGIES VIENNE ainsi que de sa présidence, composée du président et de ses quatre vice-présidents. Ont été élus :

- Jacques DESCHAMPS, président
- Gilles MORISSEAU, 1er vice-président
- Jean-Pierre LARDEAU, vice-président
- Sonia TEXEREAU, vice-présidente
- Marie-Renée DESROSES, vice-présidente

Ce comité syndical électif - qui s'est déroulé à Smarves - était l'ultime étape d'un processus électoral particulièrement long en cette année 2020 marquée par la crise sanitaire.

En effet, en temps normal, les instances syndicales auraient été renouvelées avant l'été dans la foulée des élections municipales censées d'achever fin mars. Or, il a fallu attendre le deuxième tour des élections municipales (reporté au 28 juin) pour organiser début septembre l'élection des 85 délégués issus des 6 communautés de communes du département. Concernant la communauté urbaine, ses 32 délégués ont été désignés par le conseil communautaire de Grand Poitiers.

Ce sont en tout **117 délégués des collectivités du département de la Vienne** qui peuvent à nouveau siéger aux quatre comités annuels organisés afin d'aborder toutes les questions énergétiques du territoire : gestion du service public de l'énergie, développement des énergies renouvelables, bornes de recharge pour véhicules électriques, éclairage public, économies d'énergie...

Le mot du président Jacques Deschamps : « *Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE et le Groupe SORÉGIES, de par leurs compétences et leur organisation, sont et seront, pour nous les communes, les acteurs de la transition énergétique, piliers de notre développement dans les prochaines décennies.*

*Les travaux réalisés dans le cadre des Plans Climat Air Energie ont mis en évidence les postes fortement consommateurs d'énergie (logements et mobilité), ainsi que le montant de la facture pour les collectivités, les habitants, les entreprises, les agriculteurs... C'est par la sobriété énergétique, le recours aux technologies efficaces et la valorisation des ressources renouvelables que cette facture et l'impact sur le climat pourront être maîtrisés, voire diminués. »*